

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
**PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF**  
**CELLULE NATIONALE DE COORDINATION**

**APPEL A CANDIDATURES N° 002 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (01) CHEF DE PROJET POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PILOTE REDD+ COMPOSANTE REDD+ DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)**  
Date : 09 JANVIER 2019  
Financement : Fonds C2D II

### 1. Contexte et justification

Dans le cadre des financements du deuxième C2D, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) met en œuvre une composante REDD+ qui a pour finalité de contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ pilotée par le Ministère en charge de l'Environnement. Cela va se faire, entre autres, à travers la mise en œuvre du projet « Protection de la zone boisée de Lokoti dans la Commune de Meiganga à travers l'adoption des activités alternatives dans les zones périphériques » en veillant à l'atteinte de ses résultats. Il sera responsable de la gestion technique, financière et administrative du projet. Il aura aussi la responsabilité de la gestion des aspects environnementaux du projet.

Dans le but de favoriser une mise en œuvre effective et efficace de ce projet pilote, le Programme envisage de recruter un **Chef de Projet pour la commune de Meiganga**.

### 2.2. Objectif de la mission

Sous la supervision générale des exécutifs communaux, le Chef de projet sera responsable de la mise en œuvre du « Protection de la zone boisée de Lokoti dans la Commune de Meiganga à travers l'adoption des activités alternatives dans les zones périphériques » en veillant à l'atteinte de ses résultats. Il sera responsable de la gestion technique, financière et administrative du projet.

### 3. Mandat

Il sera chargé de :

- Élaborer les plans de travail et les calendriers de réalisation des activités du projet;
- Assurer le rapportage technique et financier du projet;
- Assurer la qualité technique, environnementale et financière de l'exécution des activités du projet;
- Encadrer le personnel placé sous sa responsabilité;
- Élaborer les rapports et compte-rendu des activités du projet suivant les standards de la commune et les exigences du bailleur/partenaire;
- Exécuter toute autre tâche utile à la bonne marche des activités et à l'atteinte des objectifs du projet;
- Contribuer au développement de la commune en participant aux dynamiques internes.

### 4. Profil et expériences requises

Le chef de projet doit répondre au profil suivant :

- Avoir un niveau Bac+5 dans les domaines des sciences agronomiques, des sciences environnementales ou domaine connexe;
- Avoir cinq ans d'expérience professionnelle avérée dans la gestion des projets, en particulier dans les projets de développement, de pastoralisme, de protection de l'environnement, de bois - énergie, etc.;
- Avoir une expérience avérée dans le processus REDD+;
- Avoir une expérience dans le domaine des changements climatiques;
- Avoir mis en œuvre ou occupé un poste clé dans la mise en œuvre d'au moins un (01) projet de développement durable financé par les partenaires techniques et financiers, notamment l'AFD;
- Avoir la maîtrise du français écrit et parlé, et un niveau supérieur de l'anglais.

Les points suivants seront valorisés comme des atouts :

- Maîtrise des outils de géomatique /cartographie /SIG);
- La maîtrise des exigences liées au processus REDD+;
- Au moins une expérience pratique en évaluation -environnementale;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, -Power Point, email);
- Maîtrise des langues locales;
- Excellentes aptitudes rédactionnelles et pédagogiques.

**N.B : les candidats dont le niveau de formation et d'expérience seront inférieurs à ceux indiqués ci-dessus seront éliminés.**

### 5. Durée et lieu de poste

Le chef de projet est un salarié de la commune. Il intervient dans le projet à 100% soit pour toute la durée du projet qui est de huit (08) mois. Le poste sera basé à la Commune de Meiganga.

### 6. Conditions Générales de Recrutement

#### 6.1 Modalités de recrutement

La sélection se fera en 2 phases, selon les procédures en vigueur au PNDP :

- (i) Évaluation des dossiers de candidature;
- (ii) Entretien avec les candidats pré qualifiés.

### 6.2 Dossier de candidature

Les candidats au poste devront soumettre une offre de candidature comprenant les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Maire de la Commune, portant l'objet de l'appel;
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé mettant en évidence les références et expériences similaires au poste;
- Les attestations certifiées pour les déclarations ou expériences figurant dans le CV;
- La copie certifiée conforme des originaux des diplômes.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **08 heures à 17 heures**.

**Cellule Nationale de Coordination du PNDP, sise à Yaoundé, à 800 mètres du Rond-Point Bastos, sur la route conduisant vers la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, BP 660 Yaoundé, téléphone : 222 21 36 64, fax : 222 21 36 63, e-mail : pndp\_cameroun@yahoo.fr et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures ou Cellule Régionale de Coordination de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Tél : 222 251 956.**

Les enveloppes fermées devront avoir la mention suivante: **APPEL A CANDIDATURES N° 002 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (01) CHEF DE PROJET POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PILOTE REDD+ COMPOSANTE REDD+ DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)**

### 7. Dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures doivent parvenir sous pli fermé en cinq (05) exemplaires, dont (01) un original et quatre (04) copies au **Secrétariat de la Commune de Meiganga ou à la Cellule Régionale de Coordination de l'Adamaoua à Ngaoundéré, Tél : 222 251 956, au plus tard le 31 janvier 2019 à 15 h 30mn.**

Le Coordonnateur National  
**Marie Madeleine NGA**